



PAROISSE SAINTE MARIE DES SABLES D'OLONNE

INSCRIPTION BAPTÊME

2024-2025

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant en âge scolaire pour suivre la préparation au baptême 2024-2025 sur la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne.

Nous vous contacterons suite à l'inscription de votre enfant.

✓ Présentation du calendrier 2024-2025

- Samedi 12 et Dimanche 13 octobre 2024

• **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 1^{ère} étape baptême : Etre accueilli : 10h30-12h à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles en l'église St Pierre des Sables d'Olonne 19 rue des Deux Phares, les Sables d'Olonne

- Samedi 16 et Dimanche 17 novembre 2024

• **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 2^{ème} étape baptême : Entrée en catéchuménat 10h30-12h à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles à Saint Martin de Vertou, 1 rue des Marais, à l'Île d'Olonne

- Dimanche 1^{er} décembre 2024

Fête de la catéchèse du doyenné des Sables pour les enfants du CE2 au CM2 des écoles primaires privées et publiques au **Girouard**

- Samedi 11 et Dimanche 12 janvier 2025

• **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 3^{ème} étape préparation baptême : lutter contre le Mal à la Salle St Pierre Rue des Deux Phares Les Sables d'Olonne

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles en l'église St Pierre des Sables d'Olonne 19 rue des Deux Phares, les Sables d'Olonne

- Dimanche 2 février 2025

Fête de la famille : Journée paroissiale des familles. **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**. Lycée Ste Marie du Port des Sables d'Olonne, à 9h00

- Samedi 15 et Dimanche 16 mars 2025

• **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Samedi : 4^{ème} étape préparation baptême : Célébrer le baptême Eglise Saint Pierre de 10h30-12h à la Salle St Pierre.

Dimanche : 11h – 12h : messe des familles à Saint Martin de Vertou, 1 rue des Marais, à l'Île d'Olonne.

- Dimanche 13 avril 2025 : Jour des Rameaux : Procession du calvaire vers l'église St Nicolas à 9h00 **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

- - Dimanche 20 avril 2025 Jour de Pâques, célébration des baptêmes, 11h00 St Pierre des Sables d'Olonne

- Dimanche 1^{er} juin 2025 : HOLY GAMES aux Sables d'Olonne – DIEU AIME LE SPORT (horaire et lieu à définir)

• Dimanche 29 juin 2025

Messe des familles et Action de Grâce à 11h00 à l'église St Pierre des Sables d'Olonne **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**



PAROISSE SAINTE MARIE DES SABLES D'OLONNE

INSCRIPTION BAPTEME 2024– 2025

Mr(nom,prénom).....

Mme(nom,prénom).....

Situation parentale : Mariés divorcés veuf(ve) en couple Pacsés

souhaite(nt) inscrire pour la préparation AU BAPTEME

Notre fils/ Fille (nom, prénoms).....

Date et lieu de naissance :

Adresse postale de la famille :

CP Ville

Téléphone Portable (indiquer s'il s'agit de celui du père ou de la mère).....Téléphone fixe.....

Adresse courriel : (sur laquelle les informations aux parents seront envoyés).....

Ecole de votre enfant:Ville :Classe :

Documents à fournir **OBLIGATOIREMENT**: **un acte de naissance (copie intégrale) de votre enfant et un extrait de baptême doit être demandé pour le parrain et la marraine de l'enfant** (à demander au diocèse du baptême de la personne concernée) Attention *c. 873* : « *Un seul parrain ou une seule marraine, ou bien aussi un parrain et une marraine seront admis.* » Si le parrain ou la marraine sont mineurs, il faudra un représentant légal à noter sur les actes pour la signature. On peut célébrer un baptême avec un seul parrain baptisé sans marraine ou une seule marraine baptisée sans parrain. Les personnes non baptisées ne signent pas les actes le jour du baptême de votre enfant.

PARRAIN ET MARRAINE

Parrain :.....(Prénom et Nom, lien avec l'enfant) (âgé de ... ans)

Extrait de baptême baptisé confirmé ayant communiqué non baptisé

Marraine :.....(Prénom et Nom, lien avec l'enfant) (âgée de ... ans)

Extrait de baptême baptisée confirmée ayant communiqué non baptisée

Nous nous engageons à respecter les présences obligatoires de notre enfant lors des séances de préparation au baptême et nous avons bien noté qu'une absence non justifiée entrainera le report de la préparation et la célébration du baptême l'année suivante.

ACCORD DES PARENTS

Le Père de l'enfant

A, le.....

Signature (obligatoire)

La mère de l'enfant

A, le.....

Signature (obligatoire)

JE FAIS UN DON qui participera à la prise en charge des frais engagés lors de la préparation : achat du livret, frais de fonctionnement des églises et des salles paroissiales, goûters, célébration du Baptême.

20 euros 30 euros 50 euros autre montant :

REGLEMENT PAR CHÈQUE à l'ordre de la paroisse Sainte Marie des Sables d'Olonne ESPÈCES